



LE CLUB ALPIN DU CANADA

Section Montréal

JE SUIS GARDIEN(NE) BÉNÉVOLE... QUE DOIS-JE FAIRE ?!

Merci d'être gardien(ne) bénévole du refuge. Vos principales tâches seront d'ouvrir le refuge vendredi soir, d'accueillir les gens, de s'assurer qu'ils ont toute l'information dont ils ont besoin, dont s'occuper des poêles, fermer le refuge dimanche après-midi, et bien sûr, apprécier votre séjour au refuge de Keene ! **Voici une liste à utiliser comme aide-mémoire :**

À mon arrivée ?

- Ouvrir le refuge (combinaison : à obtenir suite à votre inscription avant votre départ).
- Mettre votre nom sur le tableau d'ardoise au-dessus de la table d'enregistrement à l'extérieur pour signifier qui est le gardien.
- Lire les règlements (affiches sur le mur dans le salon du refuge).
- Remplir quelques contenants d'eau à la pompe.
- Mettre du papier toilette (réserve sous un banc dans le salon) dans les toilettes sèches (y compris celles près du préau).
- Démarrer les poêles à bois (seulement pendant l'hiver).
- En été, ouvrir la barrière du stationnement supérieur pour les campeurs (combinaison : à obtenir suite à votre inscription avant votre départ).

Quand les autres personnes arrivent?

- Je les ai accueillies et me suis identifié(e).
- Je leur ai demandé s'ils restaient au refuge ou s'ils campaient dans le pré (Maximum 35 personnes au refuge, les personnes ayant réservées)
- Je les ai enregistrées sur le carnet d'enregistrement à l'extérieur et j'ai demandé qu'ils déposent leur enveloppe de paiement dans une borne de paiement (les gens doivent présenter leur carte de membres pour payer le tarif membre, chaque personne doit s'enregistrer individuellement).
- J'ai demandé aux visiteurs de déposer, sur le tableau de bord de leur auto, le coupon détachable à l'arrière de l'enveloppe d'enregistrement.
- J'ai comparé les plaques d'immatriculation avec celles inscrites dans les carnets d'enregistrement avec celles sur les stationnements, et rappeler à ceux qui ne l'ont pas encore fait de venir payer leurs frais (samedi soir).

Avant de partir, est-ce que j'ai ?

- Vérifié que toute nourriture a été emportée.
- Nettoyé l'étage, le salon, la cuisine.
- Nettoyé les surfaces des comptoirs et des tables.
- Étendu les linges à vaisselle pour les faire sécher.
- Vérifié que tous les feux sont éteints (ne pas fermer la vanne principale extérieure)
- Vidé tous les contenants à eau.
- Pris l'argent collectée pour l'envoyer à l'ACC - Section Montréal.
- Fermé toutes les fenêtres.
- Vérrouillé la porte du balcon et celle de l'entrée principale.
- Vérrouillé la barrière du stationnement supérieur.

Quand je suis retournée à la maison, est-ce que j'ai ?

SVP déposez toutes paiements dans la borne de paiement.

Sinon envoyé votre enveloppe à

Alpine Club of Canada - Section Montréal
Attn. Paul Veneziano
1545 Graham, Apt. 4
Mont-Royal QC H3R 1G7

Les frais peuvent être acquittés en dollars (CAN ou USD) ou par chèque à l'ordre de ACC-Montréal à la borne de paiement

Rapporté et signalé tout problème, dommage ou commentaire à la personne en charge des réservations : keenefarm@alpineclubmontreal.ca

Merci d'avoir accepté d'être gardien(ne) bénévole, votre aide est grandement appréciée et permet la maintenance de l'endroit !

QUELS SONT LES FRAIS À COLLECTER ?!

Les frais devraient être payés en dollars canadiens ou en dollars américains. Consulter les tableaux ci-dessous pour déterminer quels sont les frais de séjour.

IMPORTANT: Les frais indiqués sont par nuit et par personne.

FRAIS DE NUITÉE 1 OCT—31 MARS

	REFUGE	PRÉ - TENTE
Membre	20\$	10\$
Étudiant (-25)	10\$	5\$
Senior (60+)	10\$	5\$
Non membre	30\$	15\$
Enfant	Gratuit	Gratuit
Groupes	20\$	10\$

FRAIS DE NUITÉE 1 AVR—30 SEPT

	REFUGE	PRÉ - TENTE
Membre	15\$	10\$
Étudiant (-25)	7,50\$	5\$
Senior (60+)	7,50\$	5\$
Non membre	30\$	15\$
Enfant	Gratuit	Gratuit
Groupes	15\$	10\$

Refuge lundi au jeudi (hors congés et vacances scolaires): 50% de rabais pour le refuge (Membres CAC seulement - étudiants et personnes âgées exclus du rabais)

Membre : ACC (Alpine Club of Canada), FQME (Fédération Québécoise de Montagne et de l'Escalade), UIAA (International Mountaineering and Climbing Association), AAC (American Alpine Club), Cyclonature (en groupe et de avr-sept), MOC (McGill Outdoor Club). La carte de membre doit être présentée au gardien.

Enfants : moins de 16 ans.

Étudiant/Senior : Doit être un membre. Une preuve d'études à temps plein (étudiant) ou une preuve de naissance (Étudiant/Senior) doit être présentée au gardien.

Groupes: Sujet à une pré-vérification.

FRAIS DE PASSES ANNUELLES

	REFUGE/ PRÉ	PRÉ - TENTE
CAC montréal	160\$	80\$
CAC autres	160\$	80\$
CAC Étudiant/Senior	160\$	80\$

CAC autres : membre du CAC d'une section autre que celle de Montréal, AAC, UIAA, FQME Cyclo-nature (avr-sept), MOC.

INSTRUCTIONS POUR SE RENDRE À KEENE

Cliquer sur l'hyperlien ci-dessous pour obtenir l'itinéraire pour se rendre de Montréal au refuge de Keene :

<http://tinyurl.com/9exyewj>